

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 32 (1940)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

32^{me} année

Août 1940

N° 8

Les fédérations syndicales suisses en 1939.

Par *Max Weber*.

La situation économique dont les répercussions sont toujours très sensibles sur l'activité des syndicats ouvriers était satisfaisante jusqu'au début des hostilités; l'année 1939 fut une année de haute conjoncture. La fabrication des armements avait stimulé nos exportations ainsi que l'activité des industries travaillant pour le marché intérieur. L'industrie du bâtiment, qui s'était relevée lentement, a continué à progresser en 1939. Par suite de cette amélioration générale, le chômage diminua sensiblement et atteignit le niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis 1931, soit 6,5 pour cent de chômeurs totaux et 2,9 pour cent de chômeurs partiels pour la moyenne annuelle. Les conditions étaient donc favorables; elles permettaient au mouvement syndical de continuer à se renforcer. Mais la guerre a éclaté. La mobilisation générale eut pour effet d'éloigner pour de longs mois une grande partie des travailleurs de leur activité professionnelle. Il est évident que ces mobilisés ont perdu contact avec leur syndicat, notamment les célibataires et ceux qui n'ont pas pu reprendre leurs fonctions professionnelles antérieures pendant leurs congés militaires. Ces circonstances ont provoqué, dans diverses fédérations syndicales, une diminution des effectifs. De plus, la compression des effectifs du personnel qui s'est poursuivie dans diverses entreprises publiques a encore accentué cette régression. Il n'est donc pas étonnant, dans ces conditions, que les pertes en effectifs dues à la mobilisation générale aient été plus fortes que les gains qui avaient été réalisés pendant la période d'avant-guerre.